

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

26 juin 2012



Conseil Municipal du 25 juin : Montreuil augmente la part du bio dans les cantines scolaires.

Après avoir étendu les conditions d'accès à la restauration scolaire aux enfants de parents chômeurs et aux plus modestes, la ville de Montreuil vient de faire un nouveau pas important, en Conseil Municipal du 25 juin, en direction des écoliers Montreuillois.

Dès le 1er juillet, la part des aliments issus de l'agriculture biologique dans les marchés de restauration scolaire sera portée de 10 à 30%, en circuit court et sans augmentation du coût du repas pour les familles. Montreuil se place ainsi en chef de file des villes de la communauté d'agglomération Est-Ensemble pour la qualité des produits distribués dans les cantines.

Dominique VOYNET, Maire de Montreuil (EELV) et Catherine PILON, son adjointe déléguée à l'éducation et à l'enfance ont souhaité envoyer un signe politique fort aux parents d'élèves et à la communauté éducative pour qu'une alimentation saine et de qualité soit accessible au plus grand nombre.

L'alimentation est un enjeu de santé publique et environnemental majeur, dans un pays qui reste tristement célèbre pour son utilisation abusive de produits pesticides nocifs pour la santé (rapport INSERM, juin 2009), dont les résidus se retrouvent abondamment dans les produits de consommation finale.

Pour autant, l'accès quotidien aux produits issus de l'agriculture biologique est encore difficile, voire impossible pour un grand nombre de familles, poussées vers des distributeurs à bas coût qui sont peu soucieux de la qualité de leurs produits.

Avec 6800 repas distribués chaque jour dans ses écoles et ses centres de loisirs, la municipalité entend peser de tout son poids pour garantir aux enfants un équilibre alimentaire maximal, par une « montée en charge progressive » et en accord avec les attentes des parents (repas bio, moins de protéines animales, repas végétariens).

Montreuil représente aussi le plus important marché de restauration scolaire de la communauté d'agglomération. En instaurant des clauses contraignantes en matière d'environnement et d'insertion en direction de ses fournisseurs, la municipalité assume pleinement son rôle incitatif dans le développement d'une agriculture locale et responsable.

Quelques chiffres...

30% d'alimentation biologique en circuit court dans les écoles et centres de loisirs et **20%** dans les crèches.

6800 repas distribués chaque jour.

60% des enfants scolarisés fréquentent les cantines scolaires (contre 50% avant 2008)

5568h / an travaillées en insertion professionnelle.

Mais aussi...

*Circuits courts :
La ville s'est engagée, dès lors que les conditions seront réunies de part et d'autre, à travailler avec les boulangeries locales pour alimenter ses établissements scolaires.*

Contact presse :

Mikaël Ciarlo
mickael.ciarlo@montreuil.fr
Tél. : 01.48.70.64.98